



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 62 02 13 - E-mail : a.p.p.b.p@orange.fr

Exemplaire N° 26 – JANVIER 2008 – adressé aux usagers du Port
Comité de rédaction : Alain CHABRIER, Jean Pierre MAURICE, Gabriel BORY, Daniel BEISO et Gérard VAUCLIN

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis, recevez tout d'abord mes meilleurs vœux personnels ainsi que ceux de toute l'équipe animatrice de l'A.P.P.B.P. L'année s'achève sur une note optimiste puisque la tarification des places de port reste, pour 2008, identique à 2007.

Nous clôturons cette année avec un bilan honorable :

- Choix de la technique de dragage : l'étude de la Société SOGREAH nous a démontré que la pose d'une conduite permanente n'était pas rentable. Le projet est donc abandonné, nous restons sur le système actuel avec une mise en chantier en septembre 2008.

- Remplacement de la panne du 2^{ème} bassin, côté Salinières. Son prolongement sera réalisé en 2009.

- Mise aux normes de la cale de carénage dite «cale du manège ». Les travaux ont commencé le 7 janvier et seront terminés pour Pâques soit vers le 22 mars. La cale reprendra son nom d'origine « cale François Xavier LEBLANC », nom du principal armateur du POULIGUEN et maire du Bourg de Batz en 1850.

- Surveillance du port : les résultats sont probants, pas de vols organisés ni de vandalismes, cette année. Les mesures prises se sont révélées efficaces et nous continuerons avec cette même entreprise en 2008.

- Les pontons du 3^{ème} bassin seront tous remplacés au printemps 2008. Ils seront avec un revêtement plastique, à l'identique des nouveaux pontons de Pornichet.

Nos Maires actuels de La Baule et du Pouliguen sont à notre écoute et nous impliquent dans l'élaboration des décisions. Nous veillerons, avec eux, à maintenir une tarification acceptable et raisonnable pour les saisons à venir. Beaucoup de travail reste à faire et nous avons besoin du soutien de tous, pour que notre port garde ses caractéristiques et sa qualité de vie.

Encore bonne année à toutes et à tous et rendez vous à l'Assemblée Générale du 22 mars 2008.

Salutations maritimes

Le président Alain Chabrier

PERMANENCE DU BUREAU DE L'APPBP

Nous vous rappelons que le bureau de l'association est ouvert tous les samedis de 11 heures à 12 heures 30.

Square général Masson à coté de l'ancienne capitainerie



Le conseil d'administration est heureux de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2008 et émet le souhait qu'elle soit favorable à la navigation.

CONSEIL PORTUAIRE

Suite au transfert de compétences au SIVU, un nouveau Conseil Portuaire a été constitué .

Il s'est réuni le 17 décembre 2007 à la demande du SIVU. Notre Association comptait six membres (3 titulaires et 3 suppléants) et représentait tous les plaisanciers usagers du port.

Bref résumé des sujets traités :

- Constitution du nouveau conseil
- Approbation du budget prévisionnel 2008
- Approbation de la répartition des charges entre le domaine plaisance :89%, et le domaine pêche : 11%. Cette répartition est le résultat d'une étude sérieuse effectuées à la demande du SIVU.
- Approbation des tarifs 2008 (les tarifs 2007 sont reconduits : donc pas d'augmentations)
- Dragage : Il doit commencer comme prévu en septembre 2008 pour se terminer en avril 2009. L'entreprise qui le fera n'est pas encore choisie car « les présélectionnés ont remis une offre inacceptable ». Augmentation considérable et injustifiée par rapport au contrat de 2005
- Cale François Xavier LE BLANC les travaux sont en cours

Lors de ce conseil « nouvelle composition », nous avons pu sentir une réelle volonté d'écoute et de dialogue. Le fait que les décideurs soient plus près du terrain y contribue largement.

L'APPBP doit par conséquent mobiliser l'ensemble des plaisanciers et être ainsi en mesure d'apporter une dynamique objective, incontournable et de garder une écoute attentive.

ASSURANCES MADER Assureur Partenaire de l'APPBP & l'UNAN

Assureur Marins !

Conditions Privilèges pour l'assurance de votre bateau
Contactez Nous !

Tél. 05 46 41 20 22

Assurances Maritimes & Transports MADER
3 Boulevard de la République Immeuble Le Challenge
BP 2004 - 17030 LA ROCHELLE COX 1 - France
Info@mader.fr www.mader.fr Fax: 33 (0)5 46 41 64 60

CALE DE CARENAGE FRANÇOIS XAVIER LE BLANC (Voir édito)

L'écologie est dans l'air du temps. Ce n'est plus une mode, mais bien une ardente obligation, une nécessité vitale pour notre art de vivre.

Dans ce combat, les amoureux et les utilisateurs de la mer se doivent d'être volontaire et en première ligne. A défaut d'une adhésion spontanée, il faut savoir que la loi sur l'eau, la loi littoral et les textes qui la régissent les y obligent.

Au niveau des ports, on pense bien sûr et en premier lieu à la récupération et au traitement des déchets générés à bord des navires, qu'ils soient professionnels ou de plaisance.

Une directive européenne de novembre 2000 prévoyait déjà que « tout port doit disposer des installations adaptées pour recevoir les déchets en provenance de tous les navires le fréquentant ». Vous vous apercevez que nous avons un retard certain dans l'application de cette directive et ce n'est pas faute de l'avoir souligné à nos autorités compétentes depuis des années.

LE CARENAGE :

Outre les déchets contenus dans les bateaux, le nautisme génère aussi des activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement. C'est le cas des opérations de carénage. Les deux principaux flux polluants sont le lavage des navires et le ruissellement des eaux pluviales.

On lave, on gratte, on ponce, avant de passer une peinture antifouling. Le résultat est que trop souvent encore, des métaux lourds se retrouvent dans l'eau, dans la mer, dans les sédiments (les anodes).

Il en va de même lors des opérations d'entretien courant des moteurs. Hydrocarbures, huiles et solvants non biodégradables contribuent également à la pollution du milieu environnant.

L'aire de carénage n'a rien de spectaculaire mais ce sont des outils très techniques, des surfaces imperméabilisées, qui interdisent aux eaux et aux produits d'écoulement de s'infiltrer dans le sol. Les eaux résiduelles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les polluants sont récupérés à hauteur de 95% ; en sortie d'aire, il y a des filtres pour les hydrocarbures, les résidus de peinture etc... Certains de ces produits sont incinérés, d'autres régulièrement collectés avant traitement par des entreprises spécialisées.

La commune de La Baule reconstruit ses canalisations de tout à l'égout et eaux pluviales qui datent de 1930. La station d'épuration de Livry et la cale nous permettront d'avoir une eau encore plus saine et acceptable dans notre port.

A compter de l'ouverture de cette nouvelle cale, le carénage ne pourra se faire que sur cette dernière sur réservation à la capitainerie

ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous rappelons que traditionnellement, notre Assemblée Générale se tient le samedi précédent Pâques.

Pour respecter la tradition, cette année Pâques tombant de bonne heure, l'Assemblée Générale se tiendra le **samedi 22 mars 2008 à 18 heures** dans la salle du **foyer des Anciens** sur le parking de l'église du Pouliguen

Nous remercions la municipalité du Pouliguen de mettre gracieusement cette salle à notre disposition

Il est plus simple pour nous que votre cotisation soit réglée avant cette date (**bulletin d'inscription joint**).

QUI OCCUPE NOS PORTS

Les Affaires Maritimes ont communiqué les nombres d'immatriculations de navires délivrées par longueur et par quartier au 31 12 2006

Il en ressort qu'au niveau national :

Les voiliers représentent	20% dont 62% de moins de 7m.
Les moteurs	75% dont 70% de moins de 7m.
Autres	05%

Ces chiffres diffèrent d'une région à l'autre, par exemple en Gironde (Bordeaux et Arcachon) pour un total de 55286 navires :

Les voiliers représentent	19% dont 75% de moins de 7m.
Les moteurs	78% dont 90% de moins de 7m.
Autres	03%

Et pour notre Port de La Baule Le Pouliguen, pour un total de 807 places en 2007:

Les voiliers représentent	27,5% dont 49% de moins de 7m.
Les moteurs	72,5% dont 77% de moins de 7m.

Moteur	585	dont 135 de + 7m soit 23%
Voiliers	222	dont 51% moins de 7 m
		23% 7 à 8 m
		10% 8 à 9 m
		10% 9 à 10 m
		7% sup à 10 m
Total	807	en place à l'année

Répartition géographique des Propriétaires :

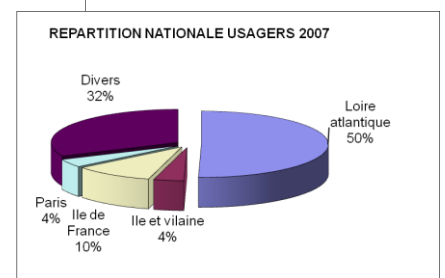
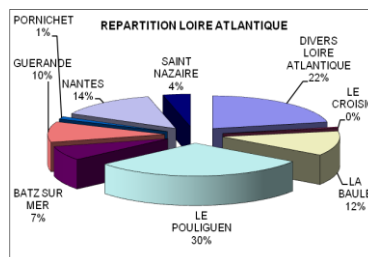
Moteurs	347	sur le 44 (59%)
	238	hors département (41%)
Voiliers	126	sur le 44 (57%)
	96	hors département (43%)

Tirant d'eau Voiliers: > 1, 25 m : 73 soit 32%

La filière nautique nationale représente une force économique considérable avec :

5.000 entreprises
44.000 employés

Pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'Euros.



La flotte active en France est de 455 600 bateaux et les immatriculations augmentent de 20 000 par an. La BRETAGNE, avec ses 102 250 bateaux représente 22%.

Depuis vingt ans, au niveau national, la taille des navires neufs augmente et s'accroît même ces dernières années. Autre augmentation, celle de la proportion des navires à moteur, ils représentent aujourd'hui en France 82% des immatriculations. Notre port est lui en deçà puisque les moteurs se situent à 72% de l'ensemble des places louées. Avec 140 places supplémentaires que nous pourrions réaliser dans l'arrière port, cette proportion passerait à 77%.

La notion de tirant d'eau devient de plus en plus importante car elle va conditionner, à court terme, la fréquence des opérations de dragage.



SAUVETAGE EN MER.

Un nouveau système qui permet de détecter les naufragés passés par-dessus bord a été testé en France

L'infrarouge vient au secours des marins en péril

Le sauvetage en mer pourrait être très largement amélioré grâce à un nouveau système permettant de détecter la tête d'un naufragé à 750 mètres, alors qu'elle est souvent masquée par les vagues au-delà de 15 mètres avec les outils actuels, selon son concepteur, Philippe Wauquet.

L'Automatic Sea Vision (ASV), est « un système d'aide automatique à la veille optique entièrement automatisé, utilisant un dispositif permettant une surveillance sur 360 degrés à partir des navires en mer ».

Il fournit une aide à la navigation pour les navires, et le principe a été décliné pour les plates-formes de forage en mer. Il permet de déceler toute approche humaine et de repérer les naufragés par gros temps.

« Grâce à l'infrarouge, souligne M. Wauquet, il est possible de voir une tête humaine à 750 mètres, alors qu'avec l'oeil humain cette tête est fréquemment masquée par les vagues au-delà de 15 mètres. »

Il est particulièrement utile dans des conditions de mauvaise visibilité (nuit, brouillard, lever ou coucher du soleil).

Caméras. Breveté mondialement depuis 2004, l'ASV a été testé sur un canot de la Société Nationale de Sauvetage en Mer du Conquet (Finistère) et sur un car-ferry transmanche de l'armement SeaFrance, le « Rodin », entre Calais et Douvres. Il consiste en un système à base de caméras, allant du visible à l'infrarouge - détection à partir des différences de température -, qui permet de voir tout ce qui entoure le bateau sur lequel il est embarqué. « Nous avons eu cet appareil en test l'été dernier, et c'est sûr que cela nous change la vie », a dit le directeur de la station SNSM du Conquet, Didier Quentel. « Lors des grandes marées, il nous aurait bien servi pour retrouver un plongeur qui avait dérivé à plus de 3 milles de son point de disparition » et qui avait été sauvé par miracle par un canot de Molène.

LA BAULE NAUTIQUE

UNAN ET ENVIRONNEMENT

L'UNAN s'implique beaucoup dans le respect de l'environnement et sensibilise les plaisanciers sur ce sujet notamment avec son « guide des bonnes conduites » qui devrait être mis à jour et réédité en 2008, et aussi entend démontrer que ces plaisanciers ne sont pas ces pollueurs que l'on montre du doigt.

Ainsi des Antifoulings servant à protéger les coques de nos bateaux ; au printemps 2007, ils ont été accusés de contenir un herbicide puissant, l'irgarol, susceptible de porter atteinte au phytoplancton et donc à la culture des huîtres dans le bassin d'Arcachon.

UNAN 33 a conduit une enquête auprès des fabricants d'antifouling, qui a fait ressortir que la quasi totalité (plus de 98%) des produits disponibles sur le marché français ne contient pas cette molécule ; et a communiqué ces résultats aux instances concernées. Mr Philippe Ramon sous-préfet a commandé une enquête administrative qui l'a amené à la même conclusion.

Ce produit, l'irgarol est utilisé dans d'autres domaines que la plaisance et il est nécessaire de rechercher ses sources hors des plans d'eau.

La plaisance applique strictement les normes CE dans les secteurs de la construction, de la motorisation, des équipements et donc aussi de la peinture apparemment. Il n'existe pas de véritable pollution des eaux par les moteurs marins de plaisance répondant aux normes, et ce, même en période d'activité intense.

En ce qui concerne les installations sanitaires et l'obligation d'avoir à bord une cuve pour stocker les eaux noires, les actions de l'UNAN ont permis la mise en œuvre d'un article additionné à l'article 19bis qui permet soit de stoker ou de traiter les eaux noires, l'installation d'une mini station d'épuration moins encombrante comme cela se fait dans les pays nordiques.

Si minime soient elles, les nuisances amenées par nous les plaisanciers doivent être considérées comme des pollutions et minorées.



LA BAULE NAUTIC

www.labaulenautic.com

Chantier naval

Magasin d'accastillage Uship

Vente, entretien, réparation

Exposition bateaux à terre et à flot

Location de bateaux



Chantier naval
Le Port

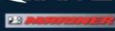
44380 PORNICHET
Tél: 02.40.61.03.78



BÉNÉTEAU

WHITE SHARK

Rodman



VOLVO PENTA



Hall d'exposition
Route de St Nazaire
44380 PORNICHET
Tél: 02.40.61.64.55

Composites services

→ Travaux sur site

Alexandre FRITSCH

Tél : 06 24 62 30 04

E-mail : composites.services@wanadoo.fr

Une remise de 5% est accordée (sur la main d'œuvre) aux membres de l'APPBP sur présentation de leur carte

LA BOUTIQUE APPBP

A la boutique, nous tenons à votre disposition :

- La chemisette blanche en coton, col doublé marine collection Pen Duick 20 €
- La casquette beige, longue visière 8 €
- Les 2 : chemisette plus casquette 25 €
- Le guidon APPBP 5 €

LE MOT DE L'ASSUREUR

« TOUTE L'EQUIPE A.M.T.M VOUS ADRESSE SES VŒUX LES PLUS SINCERES A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE.

QUE 2008 VOUS APPORTE BONHEUR, SANTE ET SUCCES DANS VOS DIFFERENTS PROJETS. «

Nous avons le plaisir de vous informer que la plateforme intranet fonctionne de plus en plus pour l'établissement des devis. N'oubliez pas que la loi chatel vous permet de résilier votre contrat d'assurance dans les 20 jours après réception de votre avis d'échéance.

N'hésitez pas à nous interroger depuis notre site : <http://intranet.mader.fr>

Code confidentiel : UNAN44 mot de passe : 44

Laure Allochon : ligne directe : 05.46.41.97.67 Patrick Le Gonidec : PORT : 06 07 21 37 13

Patrick Le Gonidec

CROISIERE ENTRE COPAINS

Suggestion de croisière côtière lors de l'Ascension/Pont du 1^{er} mai.

Yves, Alain et Michel du ponton N ainsi que Gérard et Jean-Pierre du ponton C, envisagent une sortie de 4 jours début mai :

- **Jeudi 1^{er} mai** - PM 14h41 coef. 55
11h Briefing de départ
13h. Départ du port en direction d'Hoëdic, pêche à la traîne en route, Apéro et barbecue sur la plage d'Hoëdic ; Briefing pour décider du lendemain.
- **Vendredi 2 mai** - BM 9h04 PM 15h23 coef. 62/70
11h. départ pour Houat pour le déjeuner , mouillage sur la grande plage Est.
Après-midi : sieste et ballade dans Houat. Apéro briefing.
- **Samedi 3 mai** - BM 9h51 PM 16h02 coef. 77/84
Tour de Houat (environ 12 miles):
Béniguet - Le Rouleau - Men er Vag - Er Spernec bras - Men Groise - La plage.....Apéro briefing
- **Dimanche 4 mai** - BM 10h35 PM 16h40 coef. 90/95
Vers 12h. départ pour le Pouliguen.et vers 18h. Débriefing à bord d'un bateau ou à l'APPBP

Bien entendu si le vent est Nordet le trajet peut être modifié et si la météo n'est pas sympa le projet sera remis.

Si vous avez envie de vous joindre à cette sortie, vous pouvez contacter Jean-Pierre ou Gérard tous les Samedi de 11h. à 12h30 au siège de l'APPBP. ou y téléphoner au 02 40 62 02 13 ou par Email a.p.p.b.p@orange.fr

Ils envisagent aussi une sortie de 4 ou 5 jours dans le golfe du Morbihan avec remontée de la rivière d'Auray jusqu'à l'anse de Rosnarho / le Bono / St Goustan le premier jour puis.....dans le Golfe pour le pont du 8 mai / Pentecôte ; les horaires de marées s'y prêtant mieux.

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35
	VHF Canal 16
	Portable 1616
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
Douane Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie Baule/Pouliguen	02 40 11 97 97
	fax 02 40 11 97 98
APPBP	02 40 62 02 13
	Email a.p.p.b.p@orange.fr
ANFR Licence VHF Montoir	08 10 00 31 42
Phares et Balises	06 80 32 49 66



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZAIRE

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou solde.